

INTERVENTION
aux Assises de L'AFIGESE 2023
Du 27 au 29 septembre 2023
A Troyes

1. Contexte de l'appel à manifestation d'intérêt

L'AFIGESE organise chaque année « Les Assises de la fonction financière, du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques » réunissant près de 400 agents territoriaux (direction générale, direction adjointe, finances, management, contrôle de gestion, évaluation, ressources humaines) afin de :

- partager des expériences entre professionnels ;
- s'informer sur les enjeux nationaux ;
- travailler en ateliers thématiques autour de cas pratiques.

Cette année, les Assises de l'AFIGESE se tiendront du **27 au 29 septembre 2023 au Centre des Congrès de l'Aube à Troyes** et auront pour thème général :

« La soutenabilité de l'action publique locale : le vert à moitié plein ? »

Présentation de la thématique :

C'est une injonction citoyenne à laquelle plus aucune collectivité territoriale ne peut désormais se soustraire : prendre en compte l'impact environnemental dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de son action. Vertigineux changement, car il n'y a pas si longtemps encore les indicateurs financiers trônaient seuls au sommet de ce qui caractérise la bonne gestion. Cette prise en compte de la question environnementale n'est en réalité que le dernier étage d'une fusée intégrant la responsabilité sociale et la maîtrise du patrimoine. Longtemps focalisées sur leurs seuls flux financiers annuels, les collectivités réfléchissent désormais à leur préservation et la valorisation de leur capital, sous toutes ses formes et dans toutes les appréciations du terme. Et se pose donc la question suivante : que se passera-t-il après-demain si nous continuons dans cette voie ?

Si ce nouveau paradigme bouleverse les objectifs de développement et de dépenses, nos ressources sont elles aussi plus que jamais questionnées : comment articuler assiette foncière et lutte contre l'artificialisation des sols, dynamisme des droits de mutation et modération des loyers, taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques et modes de transports peu polluants ? La préparation budgétaire doit-elle dépasser le vieux principe d'annualité pour prospecter sur un temps long et sur des données extra-financières souvent difficiles à appréhender ? Les responsables du contrôle de gestion, interne ou externe, doivent s'adapter pour pouvoir accompagner aux mieux, avec outils et méthodes, services et partenaires dans ce nouvel exercice. Les évaluateurs, peut-être un peu mieux préparés à cette révolution cognitive de par la navigation dans le temps que requièrent leurs fonctions, contribuent également à cette transition. Ce sont peut-être les managers pour qui l'exercice demeure le plus difficile : par exemple, comment concilier rémunération au mérite annuelle et logique de carrière incitant à la mobilité professionnelle avec ce souci d'un temps long qui, par nature, sera parfois orthogonal aux intérêts de court terme ?

Comprendre notre environnement et notre influence sur ce dernier, c'est une première étape pour mieux appréhender les évolutions à venir. Ces 27^e Assises seront l'occasion d'évoquer cette transformation visant, « enfin ! » diront certains, à préserver l'intérêt général au prisme du temps long.

2. L'appel à manifestation d'intérêt

L'AFIGESE fait le choix, dans un souci de transparence, de procéder à un appel à manifestation d'intérêt pour la sélection de ses partenaires.

a. Objet

L'appel à manifestation d'intérêt porte sur l'animation et l'intervention de l'une des trois séances intégrées au programme :

a.1. Une intervention le mercredi 27 septembre 2023 :

Vous avez la possibilité de proposer une intervention lors de **la conférence inaugurale le mercredi 27 septembre 2023 de 18h30 à 20h00.**

Votre intervention de 45 minutes pourra s'intégrer dans la séance globale d'1h30 et se tiendra en assemblée plénière devant environ 400 congressistes.

La conférence inaugurale porte sur un sujet d'actualité en lien avec la thématique générale des Assises en faisant intervenir experts de tout horizon. Un temps de questions/réponses de 15 minutes avec la salle est à prévoir.

Identification des thématiques potentielles :

- Evaluation des politiques publiques
- Finances publiques locales
- Dette et financement de projets
- Contrôle de gestion interne
- Contrôle de gestion externe
- Problématiques managériales et organisationnelles dans la fonction publique territoriale

Votre expertise sur une problématique liée à la thématique générale des Assises permettra d'apporter une vision extérieure sur les enjeux rencontrés par les collectivités territoriales.

a.2. Deux interventions le vendredi 29 septembre 2023, de 9h à 10h15 :

6 forums seront organisés en simultané dans 6 salles d'ateliers : 4 forums seront consacrés à la présentation des travaux des groupes de travail de l'association et 2 forums seront animés par 2 partenaires. L'appel à manifestation porte donc sur les **2 forums partenaires.**

Identification des thématiques potentielles :

- Evaluation des politiques publiques
- Dette et financement de projets
- Qualité des comptes et certification
- Finances publiques locales
- Contrôle de gestion interne
- Contrôle de gestion externe
- Problématiques managériales et organisationnelles dans la fonction publique territoriale

Votre expertise sur une problématique liée à la thématique générale des Assises permettra d'apporter une vision extérieure sur les enjeux rencontrés par les collectivités territoriales. Votre proposition devra s'accorder avec les préoccupations actuelles des territoriaux en matière financière, en gestion locale, en évaluation des politiques publiques ou plus généralement en pilotage et en management.

Format :

Sous la forme d'une intervention d'1h15 sur un sujet d'actualité en lien avec la thématique générale des Assises, cette séance permettra aussi de favoriser le débat et les échanges avec la salle.

Des outils interactifs pourront être mis à votre disposition si vous souhaitez proposer une animation innovante.

Rôle du partenaire :

- Vous assurez la coordination de l'intervention : recherche des intervenants, réunions préparatoires, validation des contenus de présentation.
- Vous organisez au minimum deux réunions préparatoires avant l'événement (juin et septembre)

- Vous rédigez un document fil conducteur de votre intervention résumant la ou les interventions.

b. A qui s'adresse l'appel à manifestation d'intérêt

L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse à **toute personne morale de droit privé** dont les domaines de compétences sont en corrélation avec les domaines visés par l'AFIGESE.

**L'intervention en séance est soumise à une contribution financière
qui sera versée à l'AFIGESE à l'issu de l'événement
4 000 €**

Une convention de partenaire sera rédigée stipulant les termes du partenariat. En effet, le partenaire sélectionné bénéficiera :

- d'une visibilité dans le programme de l'événement (logo en page partenaire) et sur le site web dédié à l'événement
- l'animateur et les deux intervenants bénéficieront d'une invitation pour l'ensemble de l'événement.

3. Modalités de candidatures et critères de sélection

L'approche intellectuelle est privilégiée par rapport à l'approche commerciale. La qualité et la pertinence de l'intervention seront primordiales. C'est pourquoi votre proposition sera soumise à un jury de sélection. L'organisateur vous accompagnera dans la préparation de ces séances.

Le partenaire pourra faire intervenir jusqu'à trois personnes maximum (1 animateur et 2 intervenants maximum) selon les besoins.

Critères de sélection

- Le jury sélectionnera les propositions en fonction de la pertinence des thèmes choisis au regard de la thématique générale de l'événement et de son adéquation avec l'expertise du partenaire.
- La complémentarité des sujets entre les autres interventions du programme sera également regardée.
- L'originalité et l'innovation des sujets abordés seront appréciées.

4. Processus et calendrier

En tant que candidat, vous devrez présenter une note permettant au jury d'évaluer la pertinence de la proposition au regard des critères souhaités. La note devra contenir :

- Une présentation synthétique de votre organisme
- Une proposition de contenu détaillée comprenant l'intitulé de l'intervention, le syllabus et les interventions pressenties.

Calendrier

- Réception des propositions au plus tard le **29 mars 2023** à l'adresse l.magnan@afigese.fr
- Communication des résultats : le choix des lauréats sera rendu public le 17 avril 2023
- Réunion préparatoire avec l'AFIGESE pour préciser les interventions : entre le 17 avril et le 10 mai 2023
- Diffusion par l'AFIGESE du pré-programme au plus tard le 25 mai 2023



5. Votre interlocuteur

Pour toute question, contactez :

Leslie MAGNAN, secrétaire générale : l.magnan@afigese.fr ou 02 28 25 45 15

Merci de transmettre vos propositions par mail à cette adresse.